

**BULLETIN SPECIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018  
DESTINÉ AUX AGENT-E-S DES COLLECTIVITÉS DE L'OISE  
NOUS AVONS DES DROITS, ALORS, ENSEMBLE, DÉFENDONS-LES AVEC LA FSU  
TERRITORIALE ! La FSU Territoriale : toujours à vos côtés, Combative, Déterminée, Libre !**

D'année en année, les collectivités se servent des ressources humaines comme d'une variable d'ajustement budgétaire. La mise en place de la journée de carence, d'un RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) et d'un CIA (Complément indemnitaire annuel) au rabais ne font qu'augmenter le mal-être des agents. Le recours, à hauteur de près de 30 % des effectifs, à des contractuels dans l'Oise démontre la volonté des employeurs de casser et précariser la Fonction publique territoriale. La mode est à l'externalisation et à la privatisation des missions. Face à toutes ces attaques, la seule riposte est la mobilisation des agents, par le vote massif pour les listes FSU aux élections professionnelles 2018, afin de donner une légitimité totale à notre organisation syndicale, mais aussi par la mobilisation des agents les jours de grève et aux rassemblements.



**QUELQUES ARGUMENTS LORS DES DISCUSSIONS...**

La priorité c'est l'emploi, les salaires, la protection sociale et les conditions de travail. C'est ce que nous avons défendu dans le cadre de l'accord Parcours Professionnels Carrières Rémunération (PPCR) qui contient un certain nombre d'avancées. C'est un premier pas : mais ce n'est pas encore suffisant ! La FSU Territoriale a obtenu que chaque agent puisse bénéficier d'une revalorisation de sa carrière et de son traitement même si nous avons dénoncé les insuffisances de certaines mesures. **Nos priorités syndicales : l'amélioration du pouvoir d'achat, une meilleure reconnaissance de nos qualifications et de notre travail.**

**Notre bilan : ce sont des acquis !**

- ▶ ■ ■ Revalorisation de toutes les échelles de rémunération de la catégorie A, B et C.
- ▶ ■ ■ Restructuration de la catégorie C de 4 à 3 grades ou de 3 à 2 grades.
- ▶ ■ ■ La garantie d'une carrière sur au moins deux grades ! Pour la FSU cette orientation affichée doit se traduire dans les faits pour tous les personnels ! Deux grades, c'est un minimum, il faut gagner des carrières linéaires pour toutes et tous, sans barrage de grades.
- ▶ ■ ■ Passage en cat A des travailleurs sociaux en février 2019.
- ▶ ■ ■ Perspectives améliorées pour toutes les carrières ! Il faut gagner l'accès pour toutes et tous au dernier grade de son cadre d'emplois de recrutement comme relevant du déroulement ordinaire de la carrière.

**Votez FSU pour choisir des collègues...**

- ▶ ■ ■ Qui rejettent toute forme de clientélisme et qui défendent les agents dans la plus grande transparence.
- ▶ ■ ■ Qui s'opposent à l'arbitraire.
- ▶ ■ ■ Qui militent pour un syndicalisme actif qui sait s'engager !

**Des élu-es qui agissent et agiront pour...**

- ▶ ■ ■ Vous informer et garantir vos droits.
- ▶ ■ ■ Faire respecter les règles statutaires et éviter les « passe-droits ».
- ▶ ■ ■ Favoriser la transparence pour la promotion et l'avancement.
- ▶ ■ ■ S'opposer à l'arbitraire de certains employeurs locaux.
- ▶ ■ ■ Un vrai statut pour le COS avec un budget de 3% de la masse salariale.
- ▶ ■ ■ La reconnaissance des métiers et des qualifications.
- ▶ ■ ■ De meilleures conditions de travail.

**La FSU Territoriale s'engage pour...**

- ▶ ■ ■ L'augmentation immédiate de 50 points d'indice pour tous.
- ▶ ■ ■ Un salaire minimum à 1800€.
- ▶ ■ ■ La revalorisation des grilles indiciaires.
- ▶ ■ ■ L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice.
- ▶ ■ ■ Le retrait du jour de carence.
- ▶ ■ ■ Un véritable déroulement de carrière qui reconnaît les qualifications professionnelles.
- ▶ ■ ■ Une formation continue garantie tout au long de la carrière.
- ▶ ■ ■ Une nomination dès l'obtention de l'examen professionnel ou la réussite au concours.
- ▶ ■ ■ L'avancement de grade facilité par des critères objectivés.
- ▶ ■ ■ Une protection sociale de haut niveau avec la prise en charge de la PSC santé et prévoyance par les employeurs.

**ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN : À VOS CÔTÉS**

**Voter FSU c'est choisir l'Efficacité et l'Indépendance : La connaissance de nos droits est nécessaire pour défendre nos conditions de travail et de rémunération. Elle est indispensable pour ne pas dépendre des décisions parfois contestables de l'administration et des élu.e.s/employeurs. Elle est décisive pour pouvoir exercer nos métiers de façon digne.**

LA FSU TERRITORIALE

**Cher-e collègue,** le 6 décembre prochain nous allons ensemble élire nos représentant.e.s au Comité Technique (CT). Ce scrutin fixera également le nombre de représentant.e.s au CHSCT de notre collectivité et déterminera aussi la représentativité de la FSU au plan national.

**Le CT et le CHSCT** traitent des questions concernant : l'organisation et le fonctionnement des services, les conditions de travail, l'hygiène et à la sécurité, la formation, la prévention des risques psycho-sociaux et les moyens donnés aux services par les employeurs territoriaux.

**A l'heure où nos emplois et nos salaires sont attaqués** de toutes parts et que nos services publics territoriaux sont remis en cause, votre vote pour la liste FSU est très important : pour défendre nos emplois, notre pouvoir d'achat, nos qualifications et notre modèle social.

# ENGAGÉ-E-S AU QUOTIDIEN À VOS CÔTÉS

**Voter FSU c'est choisir  
l'efficacité et l'indépendance:  
la FSU avec un «U»  
comme utile!**



**LA CONNAISSANCE DE NOS DROITS** est nécessaire pour défendre nos conditions de travail et de rémunération. Elle est indispensable pour ne pas dépendre des décisions parfois contestables de l'administration. Elle est décisive pour pouvoir exercer nos métiers de façon digne. C'est aussi un outil pour plus d'égalité et de fraternité, c'est-à-dire plus de solidarité. C'est pourquoi nous publions et diffusons gratuitement un *Guide des Carrières* également accessible à tous sur notre site [snuter-fsu.fr](http://snuter-fsu.fr).

**CE QUI EST PRIS N'EST PLUS A PRENDRE!** La priorité c'est l'emploi, les salaires, la protection sociale et les conditions de travail. C'est ce que nous avons défendu dans le cadre de l'accord Parcours Professionnels Carrières Rémunérations (PPCR) qui contient un certain nombre d'avancées. C'est un premier pas : mais ce n'est pas encore suffisant.

**LA FSU TERRITORIALE A OBTENU** que chaque agent puisse bénéficier d'une revalorisation de sa carrière et de son traitement. Si nous avons dénoncé les insuffisances de certaines mesures, l'urgence que représentent l'amélioration du pouvoir d'achat et une meilleure reconnaissance de nos qualifications et de notre travail est notre priorité syndicale.

*Il faut cesser de considérer les personnels et les services publics comme des variables d'ajustement pour réaliser des économies budgétaires. Nous devons disposer des moyens nécessaires pour exercer nos missions et assurer un service public de qualité.*



**NOUS AVONS DES DROITS:  
FAISONS LES RESPECTER!**

**IL N'EST PAS ACCEPTABLE :**

- ▷ que les services publics territoriaux et les agents continuent d'être aussi mal traités ;
- ▷ que le gouvernement envisage la suppression de 120000 emplois dans la Fonction publique dont 70000 dans la Territoriale ;
- ▷ que nos garanties statutaires soient remises en cause et que se généralise le recours aux contractuels ;
- ▷ que leurs pertes de pouvoir d'achat fassent des territoriaux les salarié-e-s les plus mal rémunéré-e-s en France ;
- ▷ que les déroulements de carrière soient aussi chaotiques et laissés au bon vouloir des employeurs ;
- ▷ que certains employeurs territoriaux continuent de précariser les emplois des contractuels au mépris de la législation en vigueur ;
- ▷ que les inégalités flagrantes de traitement perdurent entre les filières, en particulier au détriment des femmes ;
- ▷ qu'il y ait tant de différences entre les situations des agents (discipline, avancement, promotion, régime indemnitaire...) au seul motif que : « C'est le Maire ou le Président qui décide... ».

**ATTENTION**  
ceci n'est pas un  
bulletin de vote FSU.  
Le vote se fait par liste  
entière, sans rayer  
de nom.

La FSU Territoriale combat toutes ces situations

# AVEC LA FSU TERRITORIALE, JE SUIS POUR...

■ ■ ■ ▶ **L'Augmentation du pouvoir d'achat** : un salaire minimum de 1 800 euros nets mensuels, l'attribution de 50 points d'indice pour toutes et tous et une augmentation générale des traitements par le dégel de la valeur du point d'indice.

■ ■ ■ ▶ **L'Amélioration des conditions de travail** : stress, productivité, harcèlement, risques psycho-sociaux, évaluation, objectifs... Les agent-e-s publics sont de plus en plus confronté-e-s à une dégradation des collectifs de travail et de leur état de santé. La FSU s'oppose au projet du gouvernement de supprimer les CHSCT et revendique au contraire l'accroissement du rôle et des capacités d'intervention des élu-e-s CHSCT : la santé avant tout !

■ ■ ■ ▶ **La Lutte contre la précarité des emplois** : la part de l'emploi précaire dans la FPT ne cesse d'augmenter et représente au total 25 % des effectifs : c'est inacceptable ! La FSU revendique un plan de titularisation, un meilleur encadrement du recrutement et la création dans les centres de gestion d'un service assurant les remplacements des postes vacants par des personnels statutaires.

■ ■ ■ ▶ **La Défense des services publics** : des services de qualité qui garantissent l'égalité des droits sur l'ensemble du territoire et la cohésion sociale. Cela n'est possible que par une politique ambitieuse d'emplois publics, *a contrario* des orientations contenues dans le rapport CAP 2022.

## LE 6 DÉCEMBRE 2018



**Carrières...**

**Conditions de travail...**

**Protection sociale...**

**Retraite...**

**Pouvoir d'achat...**

**VOUS  
DÉFENDRE  
EST NOTRE  
COMBAT !**

# Les listes présentées par le SNUTER-FSU Oise

## COMITÉ TECHNIQUE CENTRE DE GESTION DE L'OISE

Délégué de liste :  
Julien QUINTIN

- **Nathalie FRANCOIS**, Syndicat interscolaire de Ville, Passel et Suzoy
- **Danielle GUILLAUME**, Mairie de Villers sous Coudun
- **Christophe DUBUS**, Mairie de Neuilly-sous-Clermont
- **Marie-Rose MATHON**, Syndicat intercommunal de regroupement scolaire de Gannes-Brunvillers la Motte-Quinquempoix
- **Bénédicte JOUIN**, Mairie de Nanteuil-le-Haudouin
- **Sandrine POLLET**, Mairie de Mortefontaine en Thelle
- **Émmanuelle DEMARET**, Mairie de Carlepont
- **Josiane PAUQUET**, Mairie de Formerie
- **Élodie DUMONT**, Mairie de Ponchon
- **Marie MILLOT**, Mairie de Marseille en Beauvaisis
- **Cédric GRAMMATICO**, Mairie de La Neuville-en-Hez
- **Émmanuel MAILLET**, Mairie de Thury-sous-Clermont
- **Géraldine COUDEVILLE**, Syndicat scolaire des Hirondelles, La Neuville-Roy, Léglantiers, Montiers, Pronleroy, Wacquemoulin
- **Stéphane GOURDIN**, Mairie de La Neuville-en-Hez
- **Isabelle BARRÉ**, Mairie de Formerie
- **Guillaume ROBOL**, Mairie de Plailly

## COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE C CENTRE DE GESTION DE L'OISE

Délégué de liste :  
Julien QUINTIN

### Pour le groupe hiérarchique de base n° C1

- **Christophe DUBUS**, Mairie de Neuilly-sous-Clermont
- **Cédric GRAMMATICO**, Mairie de La Neuville-en-Hez
- **Émmanuel MAILLET**, Mairie de Thury-sous-Clermont
- **Zahia BENHAHIA**, Syndicat scolaire des Hirondelles, La Neuville-Roy, Léglantiers, Montiers, Pronleroy, Wacquemoulin
- **Mr Stéphane GOURDIN**, Mairie de La Neuville-en-Hez
- **Mme Isabelle BARRÉ**, Mairie de Formerie

### Pour le groupe hiérarchique supérieur de base n° C2

- **Nathalie FRANCOIS**, Syndicat interscolaire de Ville, Passel et Suzoy
- **Danielle GUILLAUME**, Mairie de Villers sous Coudun
- **Sandrine VILLETTE**, Mairie de Clermont de l'Oise
- **Bénédicte JOUIN**, Mairie de Nanteuil-le-Haudouin
- **Sandrine POLLET**, Mairie de Mortefontaine en Thelle
- **Marie-Rose MATHON**, Syndicat intercommunal de regroupement scolaire de Gannes-Brunvillers la Motte-Quinquempoix
- **Émmanuelle DEMARET**, Mairie de Carlepont
- **Guillaume ROBOL**, Mairie de Plailly

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

### COMITÉ TECHNIQUE

Déléguée de liste :  
Pascale CARRIER

- **Cyril HUMMEL**
- **Pascale CARRIER**
- **Merzak LARIBI**
- **Julien QUINTIN**
- **Caroline FRANCOIS**
- **Bruno GÉRIN**
- **Céline CASTRO**
- **Jean Noël FRANCOIS**
- **Rosa BRASSEUR**
- **Alain TARON**
- **Maria SELLOUMA**
- **Dominique RAUPEJARE**
- **Marthe FRANSIOLI**
- **Jean TISSIER**
- **Annick GOBERVILLE**
- **Marie-Claire FAILLIE**
- **Nora ZAMOUCHE**
- **Nathalie THUILLIER**
- **Nicole TIGNAC**
- **Marina DAVOINE**
- **Cécilia QUENON**
- **Françoise RÉCOLET**
- **Patricia DATOUR**
- **Jocelyne GRUNY**

### COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE C

Déléguée de liste :  
Pascale CARRIER

### Pour le groupe hiérarchique de base n° C1 :

- **Françoise GRAIGNIC**
- **Leïla QUERSON**
- **Jean Noël FRANCOIS**
- **Damien CAPPUCCIO**
- **Mathieu GRAVIER**
- **Sofia GOSSET**

### Pour le groupe hiérarchique supérieur de base n° C2 :

- **Pascale CARRIER**
- **Merzak LARIBI**
- **Julien QUINTIN**
- **Bruno GÉRIN**
- **Maria SELLOUMA**
- **Annick GOBERVILLE**
- **Nicole TIGNAC**
- **Céline CASTRO**
- **Françoise RÉCOLET**
- **Nathalie THUILLIER**

### COMITE TECHNIQUE MAIRIE DE NOGENT-SUR-OISE

Délégué de liste : Karim BRAHMI

- **Ghasem ALIMOHAMMADI KEYVANI**
- **Jennifer CARTIER**
- **Delphine VÉLU**
- **Mathieu THOBOIS**
- **Roxane ALARÇON**
- **David CUISSARD**
- **Fabienne BERTOUT**
- **Abraham MATETA NKOMI**
- **Florine PINGUET**
- **Bala COULIBALY**
- **Maria-Fernanda FERREIRA**
- **Évelyne FERRAND**

### COMITÉ TECHNIQUE CONSEIL RÉGIONAL HAUTS DE FRANCE

Les 10 premier-e-s candidat-e-s de l'Oise au comité technique :

Délégué de liste : Olivier ARDENOIS

- **Olivier ARDENOIS**
- **Michel PIERROT**
- **Michel BAUDRY**
- **Salima BELARBI**
- **Baya RULENCE**
- **Rachel FLANDRIN**
- **Awao NASSOMA**
- **Salamata CISSE NIABALY**
- **Gauthier MORA**
- **Malika PAPILLON**